

COMMUNIQUE



Le 29 avril 2021 à 17h45

Brexit : les contrôles réglementaires des animaux domestiques se rendant en France sont désormais réalisés avant leur embarquement au sein du terminal britannique d'Eurotunnel

Eurotunnel annonce avoir ouvert un nouvel espace dans le bâtiment passager Charles-Dickens de son terminal britannique, la *Pet Reception*, réservé à l'accueil des animaux de compagnie et de leurs familles avant leur départ pour la France.

Depuis la mise en place du Brexit le 1^{er} janvier 2021, les chiens et chats voyageant avec leurs propriétaires doivent justifier leur identité et présenter leur passeport vaccinal pour être admis sur le territoire de l'Union européenne. La réciproque était déjà vraie depuis plus de vingt ans.

Pour apporter tout le confort nécessaire à ses très nombreux clients propriétaires d'animaux domestiques, qui représentent 10% des clients des Navettes Passagers, Eurotunnel a souhaité que les contrôles puissent être réalisés avant le départ et non pas à l'arrivée en France. Dans ce but, une convention tripartite entre Getlink, la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) et la Direction générale de l'Alimentation (DGAL) a été signée le 1^{er} janvier 2021.

La convention prévoit que les personnels spécialisés d'Eurotunnel, spécialement formés, réalisent les vérifications documentaires systématiques requises par l'Union européenne, et que les services des Douanes françaises basées sur le terminal britannique, peuvent, au nom de la DGAL, procéder à des opérations de contrôle complémentaires aléatoires.

Chaque animal (chien, chat, furet) doit être âgé d'au moins 12 semaines, être titulaire d'un Pet Passeport de l'Union Européenne ou d'un *health certificate* délivré par un vétérinaire agréé au Royaume-Uni datant de moins de 10 jours, et avoir été vacciné contre la rage après l'âge de 12 semaines et au moins 21 jours avant le voyage.

Yann Leriche, Directeur général de Getlink, a déclaré : « *Les restrictions de voyage n'ont pas ralenti les travaux et aménagements réalisés pour le confort et la qualité de service que nous voulons offrir à nos clients. Chaque année, plus de 300 000 d'entre eux traversent avec un chien ou un chat à bord de nos Navettes. Lorsque les circulations seront normalisées, chacun appréciera de pouvoir se rendre en France avec son animal, l'esprit libéré et assuré de prendre directement l'autoroute dès la sortie de la Navette.* »